



Précisions concernant la rentrée 2020–2021

Chers parents,

Les dernières orientations du gouvernement du Québec qui guident la préparation de la rentrée scolaire 2020–2021 ont été présentées le 10 août 2020 par le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge. À cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance de la [correspondance du Ministre](#) destinée aux parents et de ses compléments d'information :

- [L'ABC d'une rentrée sécuritaire au préscolaire et au primaire](#)
- [L'ABC d'une rentrée sécuritaire au secondaire](#)
- [Le protocole d'urgence – Un outil nécessaire](#)

- [Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire](#)
- [Rentrée scolaire 2020 – Réouverture de toutes les écoles du Québec](#)

Votre école vous transmettra par courriel, avant la rentrée, de l'information plus détaillée sur les mesures spécifiques qu'elle mettra en place. Nous comptons sur la précieuse collaboration de tous nos élèves pour respecter ces mesures afin que tous puissent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. Nous vous rappelons que les parents ont la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant.

Transport scolaire pour l'année scolaire 2020–2021

Comme mentionné dans l'Info-parents du 8 juillet dernier, il sera malheureusement impossible de maintenir la même offre de service pour le transport scolaire à la rentrée en raison des directives émises par la Direction de la santé publique.

Conditions émises par le ministère de l'Éducation concernant le transport scolaire

- Deux élèves maximum pourront être assis par banc, ce qui porte à un maximum de 48 le nombre d'élèves pouvant être transportés dans le même autobus scolaire (comparativement à un ratio par autobus, en temps normal, de 72 élèves au niveau primaire et 54 au niveau secondaire);
- les fratries seront privilégiées sur un même banc;
- les élèves devront, dans la mesure du possible, demeurer ensemble sur le même banc chaque jour;
- le port du couvre-visage à l'intérieur du véhicule est sur une base volontaire pour l'éducation préscolaire et pour les élèves jusqu'en 4e année et obligatoire pour ceux de la 5e année jusqu'à la fin du secondaire;
- du gel antiseptique pour les mains pourra être mis à la disposition des élèves à leur entrée dans l'autobus;
- le nettoyage complet de l'autobus sera réalisé quotidiennement;
- la désinfection sommaire des aires les plus fréquemment touchées par les élèves sera effectuée (ex. : dessus des dossiers des sièges et rampe) dans le cas d'un véhicule utilisé successivement pour plus d'un circuit de transport en matinée ou en fin de journée.

Depuis le mois de juin, nous travaillons activement avec les transporteurs publics et scolaires, ainsi qu'avec les parents membres de l'exécutif du Comité de parents afin de limiter les impacts.

Partenariat avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL)

Un nombre ciblé d'élèves demeurant à Boucherville, qui sont admissibles au transport scolaire, et qui fréquentent l'école secondaire De Mortagne seront transportés par les autobus du Réseau de transport de Longueuil (RTL) avec des lignes mises en place spécifiquement pour eux. Les informations quant aux trajets, aux arrêts, aux heures et aux modalités seront transmises aux parents au plus tard le 25 août par le biais de l'école. Il est à noter que les frais pour ce service sont assumés par le CSSP et que les parents n'auront rien à déboursier.

Les services suivants ne seront pas offerts pour 2020–2021

- transport en place disponible (il est possible que ce service soit offert au courant de l'automne si le taux d'occupation des véhicules le permet);
- transport à une 2e adresse (seule l'adresse principale inscrite au dossier de l'élève sera desservie par le transport scolaire en cas de garde partagée);
- transport des élèves inscrits au service de garde à temps partiel, c'est-à-dire moins de 5 matins par semaine ou moins de 5 après-midi par semaine.

Important

En cas de déménagement, il est important d'aviser la secrétaire de votre école de secteur qui s'occupera de faire le changement d'adresse et d'aviser l'équipe du Service du transport afin d'ajuster le transport de l'élève. Dans le contexte actuel, toute demande de changement au niveau du transport scolaire nécessite une importante réorganisation. Nous tenterons d'y répondre et d'offrir le service dans un délai de 7 jours.

Pour toute question en lien avec le transport scolaire de votre enfant, veuillez nous écrire à l'adresse transport@csp.qc.ca ou nous appeler au 450 441-5502.

Les attestations de transport seront disponibles le 25 août à 10 h sur notre [site Web](#).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration et vous souhaitons une belle rentrée scolaire!

LUC LAPOINTE

Directeur général

© Centre de services scolaire des Patriotes 2020

[CLIENTS.ADDRESS]

Vous recevez ce courriel en tant que parent du Centre de services scolaire des Patriotes. L'Info-parents vous est envoyé en complément des informations que vous recevez de la part de votre école.

[Se désabonner](#)